



BAGNOLET, le 26 novembre 2014

**Monsieur Laurent PREVOST**  
**Directeur Général**

Direction Générale de la Sécurité Civile  
et de la Gestion des Crises

87-95, quai du Docteur Dervaux  
92600 ASNIERES SUR SEINE

Objet : examen professionnel de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Directeur Général,

Le 19 novembre 2014, paraissaient les résultats de l'examen professionnel de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe. Alors que 493 postes étaient ouverts au titre de cet examen, seuls 203 candidats étaient reçus.

**L'esprit de la réforme de la filière « Sapeurs-Pompiers professionnels » de 2012 inscrivait à chaque fonction à un grade.**

Il s'agissait de permettre aux agents qui donnent satisfaction dans leurs fonctions d'accéder au grade correspondant. Actuellement, le peu de lauréats reçus aux examens fait, légitimement, craindre aux personnels une perte de leurs fonctions à l'issue de la période transitoire.

Les agents s'interrogent et souhaitent avoir des réponses :

- sont-ils si mauvais malgré leurs 20 à 25 ans d'expérience professionnelle ?
- leur niveau d'encadrement, malgré leurs fonctions de chef de groupe, chef de salle, chef de service ou chef de centre, ne répond-il pas aux exigences d'un examen tel que celui-là ?
- la préparation reçue est-elle en adéquation avec les consignes de correction ?

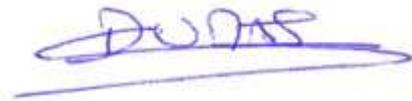
L'UNSA était présente lors de l'élaboration de cette filière alors que d'autres organisations choisissaient la « politique de la chaise vide » et s'inscrivaient dans une logique de critiques acerbes, permanentes et démagogiques.

**Ne pas respecter l'esprit de la filière c'est créer de la déception voire de la frustration et donner raison aux organisations qui, à aucun moment, n'ont été constructives.**

Aussi nous sollicitons des explications quant au peu de lauréats de l'examen professionnel de lieutenant 2<sup>ème</sup> classe. Il s'agit de répondre à l'inquiétude légitime de nos mandants, de communiquer voire de réorienter au mieux les sapeurs-pompiers dans leur méthodologie de travail.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Christophe DUMAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'DUMAS', with a horizontal line underneath it.

Secrétaire Général  
UNSA SDIS de FRANCE